



# inform contact

## NOUVELLES DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS

Nº 82

Octobre – Décembre 2013

### ***Le Comité exécutif de la CGS discute du droit fiscal dans les pays de la région***

Le Comité exécutif (CE) de la CGS, tenu le 15 novembre à Moscou, a discuté du rôle des syndicats dans la modernisation du droit fiscal dans les pays de la région. Cette question a été portée à l'ordre du jour du CE par la FSU, centrale syndicale d'Ukraine.

Il a été souligné à la réunion que dans la majorité des pays de la CEI, le droit fiscal était socialement injuste et portait un caractère uniquement fiscal. Selon les syndicats, les impôts doivent contribuer au développement socio-économique et à la réalisation, par les travailleurs, de leurs droits constitutionnels à la vie digne. La CGS fera tout le nécessaire pour introduire dans la région d'un barème progressif sur les revenus de la population et déduire de la base imposable les dépenses pour la reproduction de

la main-d'œuvre. Le CE a recommandé aux organisations membres de participer plus activement à la modernisation du droit fiscal national, partant de la position solidaire des syndicats et en coopération avec les organisations sociales de femmes, de jeunes, de vétérans et les associations d'employeurs.

Le CE a discuté aussi de deux campagnes solidaires des syndicats de la région: "L'augmentation du SMIG au minimum vital" et "Pour une pension de retraite digne". Les syndicats ont confirmé leur intention de chercher à obtenir la ratification, dans tous les pays de la CEI, de la Convention de l'OIT Nº 102 concernant la sécurité sociale (norme minimum), l'adoption d'une loi sur le remplacement du revenu perdu par une pension de retraite d'au moins 40-45%, l'ajustement des réformes du système de retraites, visant à améliorer la vie des retraités et leurs services de santé.

Les membres du CE ont discuté du bilan de la 6<sup>ème</sup> Journée mondiale pour le travail décent dans les pays de la région. La résolution adoptée à ce sujet souligne la participation active des jeunes et des femmes à l'organisation de cette Journée. Le CE a appelé ses organisations membres à faire le maximum pour l'avancement du Programme du travail décent de l'OIT dans leurs pays respectifs.

***La CGS signe un mémorandum de coopération avec la Commission économique eurasienne***

Vladimir Scherbakov, secrétaire général de la CGS, et Timour Souleymenov, ministre de l'Economie et des Finances de la Commission économique eurasienne, ont signé le 26 décembre 2013, au siège de la CGS à Moscou, un Mémorandum qui prévoit le renforcement de la coopération entre ces deux organisations.

***Les organisations membres de la CGS marquent la JMTD***

En août 2013, la CGS a appelé ses organisations membres à marquer largement la 6<sup>ème</sup> Journée mondiale pour le travail décent sous le slogan principal "Le renforcement du mouvement syndical – gage de succès dans la lutte pour le travail décent".

Le 7 octobre, des millions des travailleurs ont pris part aux différentes actions organisées par les syndicats en Azerbaïdjan, en Arménie, en Belarus, en Géorgie, au Kazakhstan, au Kirghizistan, en Moldova, en Russie et en Ukraine. Leurs participants ont réclamé aux pouvoirs de mettre fin à la pauvreté, d'augmenter les salaires et les pensions de retraite, d'introduire un barême progressif sur les revenus, de créer une égalité entre hommes – femmes, des conditions du travail saines et de sécurité, d'éradiquer l'exclusion sociale et toutes formes de discrimination dans le travail, de garantir les droits et les libertés syndicales, de développer le dialogue social et le respect des normes internationales du travail.

Les actions ont été organisées en forme des manifestations, meetings, séminaires, tables rondes, flash mob, etc. Les actions les plus massives ont eu lieu en Russie.

***Azerbaïdjan: les syndicats contre la toxicomanie***

La réunion du Comité exécutif de la Confédération des syndicats d'Azerbaïdjan, tenue le 24 octobre à Bakou, a discuté de plusieurs problèmes actuels, y compris la participation des syndicats à la mise en oeuvre du Programme national de lutte contre la toxicomanie en 2013–2018.

Intervenant à la réunion, Sattar Mekhbaliev, président de la centra-

le syndicale, membre du parlement national, a souligné que la prolifération en masse de la toximanie dans le monde était un vrai fléau. L'Azerbaïdjan n'y a pas échappé, surtout parmi les jeunes. Selon Mekhbaliev, il est nécessaire de prêter beaucoup plus d'attention aux enfants-écoliers, d'organiser leur loisir pendant les vacances.

Il a donné son appréciation aux élections présidentielles, tenues le 9 octobre 2013. Mekhbaliev a souligné la démocratisation de leur organisation et réalisation, l'activité des électeurs, a remercié les militants syndicaux pour leur contribution à la réussite des élections.

### ***Arménie: les syndicats dressent le bilan de leur activité***

La Confédération des syndicats d'Arménie (CSA) a dressé le bilan d'activité des syndicats en 2013 lors de la réunion de son Comité exécutif, tenue le 17 décembre à Erevan.

Edouard Toumessian, président de la CSA, a souligné dans son allocution que l'activité de la centrale syndicale en 2013 visait le renforcement de la coopération avec les syndicats de branche, le développement du dialogue social, de la solidarité syndicale et l'adhésion de la CSA à la Confédération syndicale internationale.

Au dire de Toumessian, dans les conditions actuelles, caractérisées

par la différenciation terrible de la société, le chômage qui touche 16,2 pourcent de la population, le SMIG de 110 dollars et la pension de retraite de 65 dollars, le rôle des syndicats augmentait. Le mécanisme de la fixation du SMIG n'est pas encore déterminé, du panier de la ménagère non plus, la loi sur l'indexation de la rémunération est toujours absente. La centrale syndicale a proposé d'introduire dans la loi "Sur l'emploi" un article sur les indemnités de chômage, prévues par la Constitution.

Cette situation inadmissible a été soulignée à plusieurs reprises dans les lettres de la centrale syndicale, adressées au président de la République, au Premier ministre et au parlement.

En septembre 2013, la CSA pour la première fois a signé un accord de coopération avec l'Union nationale des employeurs ce qui, selon Toumessian, contribuera au renforcement du dialogue social.

L'adhésion de la CSA à la Confédération syndicale internationale (CSI) est devenue un important événement dans l'activité internationale de la centrale syndicale nationale.

### ***Bélarus: la FSB prend soin de seniors***

Dans son activité de défense des intérêts des travailleurs la Fédération

des syndicats de Bélarus n'oublie pas les gens âgés. Dorénavant, si le contrat d'un travailleur expire deux ans avant sa retraite, l'employeur est obligé de prolonger ce contrat jusqu'à l'âge de la retraite. Dans certaines branches de l'industrie, ce délai est prolongé jusqu'à trois ans.

Les retraités ne sont pas non plus oubliés par les syndicats. Les conventions collectives des entreprises prévoient plusieurs avantages matériels et sociaux pour cette catégorie des travailleurs. Les syndicats payent des subventions exceptionnelles aux travailleurs partant à la retraite, établissent des suppléments à la pension de retraite.

La FSB aide les vétérans, les gens âgés. Rien que dans ce but la centrale syndicale a investi l'année dernière 3 milliards de roubles biélorusses.

### **Bélarus: une nouvelle convention collective est signée**

Le 30 décembre 2013, les représentants du gouvernement, des syndicats et du patronat ont signé au siège du gouvernement une nouvelle convention collective générale pour les années 2014–2015.

Le projet de nouvelle convention a été élaboré par un groupe de travail tripartite lors d'une série de consultations. Le document est basé sur une analyse profonde de la situation socio-économique du pays et

touche les intérêts de la majorité de la population. Une grande partie de la convention est consacrée à la politique économique, aux questions de la rémunération, des revenus et du niveau de vie de la population. Les garanties sociales, le marché du travail, l'emploi et la sécurité du travail y sont aussi reflétées.

Lors de la préparation de la convention, la FSB a reçu 1800 propositions de la part des militants syndicaux et de simples citoyens. Selon Leonide Kozik, président de la FSB, toutes les propositions ont été minutieusement étudiées et certaines, les plus importantes, ont été prises en considération.

La Convention collective générale servira de base pour les conventions collectives de branche, territoriales et d'entreprise.

### ***Bélarus: la défense des intérêts des travailleurs – tâche prioritaire des syndicats***

Le bilan de l'activité en 2013 et les plans pour l'année prochaine ont été au centre d'attention du 5<sup>ème</sup> plénum de la Fédération des syndicats de Bélarus, tenu le 12 décembre 2013 à Minsk. Les participants au plénum ont aussi discuté de la situation socio-économique dans le pays et des problèmes qui préoccupent les collectifs de travail.

Intervenant au plénum, Leonide Kozik, président de la FSB, a sou-

ligné que la Fédération est préoccupée par les problèmes des droits des travailleurs dans les entreprises qui sont en train d'être reorganisées ou restructurés dans le cadre de la modernisation de l'économie nationale, ainsi que lors du changement de propriétaire. Selon la FSB les emplois doivent être à la disposition de tout le monde et la notion "l'excédent de la main-d'œuvre" ne doit pas exister en Bélarus. Les références aux problèmes économiques ne doivent pas servir de prétexte pour léser les droits des travailleurs.

Une attention particulière a été prêtée aux faits de la discrimination envers les militants syndicaux, membres de la FSB, de la part de nouveaux propriétaires d'entreprises. On a aussi enregistré plusieurs tentatives de limiter les pouvoirs des syndicats de base, soit de s'en débarrasser. La FSB est indignée par la position de gouvernement qui feint de ne pas apercevoir la déclaration de la centrale syndicale concernant le décret № 569 sur le changement du système de paiement des certificats de maladie. Les participants au plénum ont appelé Kozik à s'adresser directement au Président de la République de Bélarus.

### ***Géorgie: les revendications des travailleurs du chemin de fer sont satisfaites***

Plus de 2000 travailleurs du chemin de fer de la Géorgie ont enta-

mé le 14 novembre 2013 une grève générale. Cependant, tard dans le soir du 15 novembre après les négociations avec le Conseil de direction de l'entreprise "Chemins de fer de Géorgie" cette grève a été arrêtée.

Les négociations se sont terminées par la victoire des travailleurs et le président du Nouveau syndicat des travailleurs du chemin de fer Vitaly Georgadzé, a déclaré que toutes les revendications du syndicat avaient été satisfaites. Dorénavant, le paiement pour les heures supplémentaires, le travail dans les conditions difficiles, ainsi que les primes seront calculés en fonction de la qualification et de l'ancienneté des ouvriers.

### ***Géorgie les syndicats du chemin de fer signent une nouvelle convention collective***

Le 31 décembre 2013, les dirigeants du Syndicat des travailleurs du chemin de fer et du Nouveau syndicat des cheminots ont signé avec la direction de l'entreprise "Chemins de fer de Géorgie" une nouvelle convention collective pour les années 2014-2015. Les dirigeants de la centrale syndicale nationale, Iracliy Petriachvili et Gotcha Aleksandria, ainsi que les représentants de la presse et de la télévision, ont assisté à cette cérémonie.

La signature de la convention collective, qui prévoit la résolution de

plusieurs problèmes socio-économiques des cheminots, a mis fin à l'opposition entre les syndicats et la direction de l'entreprise, et a servi au renforcement du dialogue social entre ces deux parties.

Il est à souligner qu'en 2008 l'ancienne direction du chemin de fer c'est unilatéralement retirée de la convention collective et a entrepris des efforts pour désorganiser le syndicat. Ces actions déstructives ont provoqué en juin 2013 la scission du syndicat et l'apparition de deux structures.

Cependant, malgré la pression du patronat, après plusieurs grèves et tribunaux, ces deux syndicats, grâce au soutien de la centrale syndicale nationale, de la Confédération internationale des cheminots, d'organisation membre de la CGS, de la Fédération européenne des travailleurs du transport, ont pu résister et rétablir le dialogue social. Le fait que ces deux syndicats ont signé cette convention confirme leur volonté d'en finir avec leurs différends et de coopérer. Le Nouveau syndicat des cheminots a demandé l'adhésion à la Confédération internationale des cheminots.

### ***Kazakhstan: le regroupement des syndicats a débuté***

Le Syndicat des travailleurs du bâtiment et le Syndicat des travailleurs des services communaux

ont tenu le 4 octobre leurs sessions plénières.

Les participants aux sessions ont discuté de la même question – le regroupement des syndicats au Kazakhstan, et ont pris la décision d'entamer le processus de fusion des deux syndicats.

En conclusion, ils ont eu une rencontre avec Abdelgazi Kousaïnov, président de la Fédération des syndicats de la République du Kazakhstan (FSRK).

### ***Kazakhstan: le projet de nouvelle loi sur les syndicats***

Le ministère du Travail et de la Protection sociale de la population a présenté le 18 novembre 2013 au Parlement du Kazakhstan le projet de nouvelle loi "Sur les syndicats".

Selon Abdelgazi Kousaïnov, président de la FSRK, cette nouvelle loi permettra de créer une base de droit pour le mouvement syndical national, aidera la syndicalisation ultérieure, renforcera la représentation syndicale et son potentiel dans la résolution des problèmes socio-économiques.

### ***Kazakhstan: la FSRK tient son Conseil général***

Le Conseil général de la Fédération des syndicats de la République du

Kazakhstan a discuté à sa réunion, tenue le 20 décembre à Astana, de la modernisation du mouvement syndical national.

Dans son allocution au Conseil, Abdelgazi Kousaïnov, président de la FSRK, a souligné que le but principal de la nouvelle loi sur les syndicats consistait à les rendre plus forts et mieux organisés, à leur donner plus de droits et de pouvoirs, ainsi qu'à accroître leur responsabilité.

Au dire du président, il est important aujourd'hui de moderniser les structures des syndicats de branche. Les syndicats sont en retard sur les changements en cours dans l'économie, sur le regroupement de plusieurs branches et de leurs structures de gestion. Comme résultat, certains syndicats professionnels ne trouvent pas leurs partenaires sociaux. Pendant plusieurs années cinq parmi les syndicats de branche n'ont pas signé des conventions collectives. Plusieurs syndicats manquent de spécialistes. D'ici découle l'idée du regroupement des syndicats : en ce sens les syndicats du bâtiment et des services communaux ont montré un bon exemple. Un processus pareil se passe actuellement dans la branche de l'énergie nucléaire.

Un autre problème important est celui de la syndicalisation. Certains syndicats de branche ont perdu 50 à 60% de leurs membres et sont sur

le point de se dissoudre. Pourtant la possibilité d'attirer de nouveaux membres existe et il est nécessaire de s'occuper davantage de motivation, a souligné le leader syndical.

### ***Kirghizistan: les syndicats pour l'augmentation du SMIG au minimum vital***

Asilbek Toktogoulov, président de la Fédération des syndicats du Kirghizistan (FSK), s'est adressé avec une lettre au Premier ministre du pays par laquelle il demande au gouvernement d'augmenter le SMIG national au minimum vital.

La lettre souligne que le minimum vital actuel dans le pays est de 5060 soms. Le SMIG actuel de 840 soms (2013) ne couvre le minimum vital que de 16,6%, contre 145% en Bélarus, 100%, au Kazakhstan et en Ukraine, 75% en Azerbaïdjan, 72%, en Russie, et 30% en Moldova.

La situation est aggravée par la pratique existante dans le pays, qui veut que les décisions concernant le SMIG soient adoptées uniquement par le gouvernement, sans consultations préalables avec les partenaires sociaux, ce qui contredit les principes des Conventions de l'OIT Nº 26 et le Nº 131, ratifiées par la République du Kirghizistan. Comme résultat, le SMIG actuel au Kirghizistan est le plus bas parmi les pays de la CEI. Par exemple le SMIG est de 144 dollars en Russie,

de 124 au Kazakhstan, de 134 en Azerbaïdjan, de 49 en Moldova, de 86 en Arménie, de 42 au Tadjikistan et alors qu'au Kirghizistan il est de 18 dollars!

Puisque le SMIG joue le rôle de minimum social, l'Etat qui refuse de l'augmenter donne la possibilité aux employeurs d'exploiter la main-d'oeuvre bon marché, d'utiliser des salaires gris et d'échapper à l'imposition correcte. Cette politique en matière de la main-d'oeuvre bon marché mène à l'exode de travailleurs et à la perte de la qualité du travail.

Ayant rappelé au Premier ministre que la Convention nationale générale pour les années 2013–2015 prévoyait l'augmentation du SMIG au minimum vital, le leader syndical lui a demandé de prendre des mesures nécessaires.

### ***Kirghizistan: la FSK coopère avec l'OIT***

Dans le cadre de l'OIT, une rencontre entre les dirigeants de la FSK et la mission de donateur – le ministère des Affaires étrangères de Finlande, représenté par l'ambassadeur de ce pays au Kirghizistan Juhani Toivonen, a eu lieu le 26 octobre à Bichkek.

Asilbek Toktogoulov, président de la centrale syndicale, a informé les membres de la mission sur les initiatives organisées avec l'aide de

l'Organisation internationale du travail en 2012–2013.

Avec l'aide financière de l'OIT, la Fédération des syndicats a organisé du 22 au 23 octobre un séminaire "La motivation de la syndicalisation par l'intermédiaire de la sécurité du travail: le travail en sécurité en tant que composante du travail décent". 35 personnes, y compris 9 inspecteurs techniques de différentes régions du pays, y ont pris part.

Les participants au séminaire ont élaboré les orientations principales du développement de l'inspection technique des syndicats du Kirghizistan.

### ***Moldova: la privatisation ne doit pas mener à la perte des emplois***

Oleg Boudza, président de la Confédération nationale des syndicats de Moldova (CNSM), lors de sa rencontre avec Max Alier, chef de la Mission spéciale de FMI en Moldova, tenue le premier octobre 2013, a déclaré que la privatisation des entreprises d'Etat et par actions ne devait pas mener à la perte des emplois, à l'augmentation des charges pour la population et au paiement en salaire gris.

Il a aussi déclaré que les syndicats, ensemble avec les spécialistes du gouvernement, avaient élaboré un plan d'actions dont le but

est de prévenir le payement des salaires gris. Des amendements ont été apportés au Code du travail et dorénavant les employeurs doivent valider les listes de leurs salariés et de les présenter à l'inspection du travail territoriale. Selon les calculs, cela pourrait apporter au budget du pays environ 15 milliards de leis par an.

### **Russie: le congrès extraordinaire de la FNPR**

La Fédération des syndicats indépendants de Russie a tenu son 8<sup>ème</sup> congrès (extraordinaire) le 29 octobre 2013 à Saint-Pétersbourg.

Mikhaïl Chmakov, président de la FNPR, a présenté le rapport "La réalisation des décisions du 7<sup>ème</sup> congrès et les tâches des syndicats pour la période jusqu'à l'an 2016".

Le rapporteur a souligné que sur la base du Programme "Le travail décent – base du bien-être de la population et du développement du pays", adopté au dernier congrès, la FNPR avait élaboré des propositions pour les normes du travail décent en Russie. La position active de la FNPR a pu arrêter l'adoption de plusieurs décisions du pouvoir pouvant léser les droits et les intérêts des travailleurs. On a réussi de ne pas admettre le changement du Code du travail et l'adoption des textes d'application qui pourraient baisser le niveau des garanties sociales.

Cependant, a souligné Chmakov, dans les conditions d'un dialogue difficile avec les employeurs et les pouvoirs, les syndicats doivent renforcer leur solidarité, réfléchir à leur structure, renforcer les cadres et la discipline d'exécution.

Les délégués au congrès ont adopté des amendements aux Statuts, deux résolutions "Les thèses principales du Statut du syndicat de Russie et du syndicat interrégional" et "L'organisation de la campagne électorale dans la Fédération des syndicats indépendants de Russie" et plusieurs autres documents.

Conformément à la résolution sur la campagne électorale, désormais, c'est la centrale syndicale nationale qui tient d'abord son congrès et élabore les lignes stratégiques et seulement après, les syndicats de branche et régionaux.

Au dire de Chmakov, les syndicats forts doivent avoir une structure qui corresponde à l'économie moderne, des cadres professionnels, une bonne base financière et une excellente discipline.

### **Russie: le Conseil général de la FNPR a discuté de la Convention générale nationale**

Le Conseil général (CG) de la Fédération des syndicats indépendants de Russie a eu lieu le 11 dé-

cembre à Moscou. Olga Golodets, vice Premier ministre de Russie, Maxime Topiline, ministre du Travail et de la Protection sociale, d'autres hauts responsables du gouvernement et du parlement y ont pris part.

Les participants au CG ont discuté du projet de la Convention générale nationale pour les années 2014–2016. Dans son intervention au CG, Nina Kouzmina, vice-présidente de la FNPR, a souligné que même dans les conditions de plusieurs problèmes socio-économiques dans le pays, on a pu régler grâce aux négociations plusieurs divergences entre les partenaires sociaux.

Cela concerne tout d'abord la promotion des buts et des principes du travail décent, le calcul du minimum vital de la population active, la rémunération des travailleurs de la fonction publique, l'indéxation des salaires et le rapport entre la productivité du travail et la rémunération.

Le CG a approuvé l'activité du groupe syndical dans la Commission tripartite du travail et a chargé les représentants des syndicats de signer la convention collective.

Le 25 décembre, réunis dans la Maison du gouvernement, les représentants des syndicats, du patronat et du gouvernement, ont signé la Convention collective générale en présence de Dmitry

Medvedev, Premier ministre de la Russie.

La Convention collective a été signée sans protocole de différends. Cependant, les différends existent. Par exemple, les employeurs ont voulu lier l'augmentation des salaires avec la productivité du travail. Les syndicats se sont prononcés résolument contre la liaison ainsi posée. Selon les syndicats, les salaires doivent dépendre du coût de la vie et la productivité du travail, des possibilités technologiques et d'organisation de l'entreprise.

Au dire de Chmakov la convention collective ne pourra pas résoudre tous les problèmes, mais les syndicats feront tout le nécessaire pour que toutes les obligations de patronat et du gouvernement soient réalisées.

***Ukraine: la FSU est en dehors de la politique, sa tâche primordiale est la défense des intérêts des travailleurs***

Youri Koulik, président de la Fédération des syndicats d'Ukraine, a déclaré lors d'une conférence de presse, tenue à Kiev le 28 décembre, que la Fédération des syndicats d'Ukraine se prononçait pour l'intégration européenne de l'Ukraine.

Le leader syndical a souligné que la FSU était hors de la politique

et ne soutenait aucun parti politique. Ses organisations membres sont libres à choisir leurs préférences politiques. Nous soutenons le producteur national, nous nous prononçons pour la création de nouveaux emplois, pour le payement opportun des salaires et pour l'augmentation de la rémunération. La défense des intérêts socio-économiques des travailleurs est pour nous la tâche principale, a-t-il dit.

Pour des raisons humanitaires et prenant en compte que parmi les manifestants, il y avaient plusieurs membres des syndicats durant la période du 2 au 25 décembre 2013, la FSU a cédé certains locaux de la Maison des syndicats aux participants d'Euromaïdan, pour leur donner la possibilité de se réchauffer, d'organiser l'alimentation et l'assistance médicale. Mais quand le siège des syndicats a été transformé en quartier général de la résistance, la FSU leur a demandé de quitter le bâtiment, pour la simple raison que cette activité n'est pas compatible avec le rôle des syndicats.

Cependant, la FSU aidera toujours ses membres à manifester librement leur volonté.

### ***La réunion du Comité Central du syndicat des travailleurs de la communication***

La modernisation du système de l'information entre le Comité Central

du syndicat et ses organisations membres a été au centre des discussions à la 5<sup>ème</sup> réunion du CC du syndicat, tenue à Moscou le 17 octobre.

Valéry Youriev, secrétaire général adjoint de la CGS, a assisté et est intervenu à cette réunion.

La réunion a déclaré l'année 2014 comme l'année de la modernisation de la communication et a adopté un Programme du développement du système de l'information.

### ***Le syndicat des travailleurs de la métallurgie discute de la formation des cadres***

L'Union internationale – la Fédération des syndicats des industries métallurgique et minière, a tenu son Comité exécutif le 20 novembre 2013 à Moscou.

Le Comité exécutif a souligné qu'aujourd'hui le professionnalisme, la compétence et une bonne formation des militants syndicaux jouaient un rôle important dans les négociations avec les employeurs.

Les membres du CE ont souligné que la création de l'Institut des militants syndicaux auprès des syndicats de Russie et d'Ukraine avait beaucoup aidé la formation des syndicalistes compétents.

PUBLIÉ PAR LE DÉPARTEMENT INTERNATIONAL  
ET  
LE CENTRE DES RELATIONS PUBLIQUES DE LA CGS  
42, LENINSKY PROSPECT  
119119, MOSCOU, RUSSIE  
TÉLÉFAX +7(495) 938-2155  
TÉLÉPHONE +7(495) 938-0112  
E-MAIL: [inter@vkp.ru](mailto:inter@vkp.ru)  
SITE INTERNET: [www.vkp.ru](http://www.vkp.ru);

*LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS (CGS), UNION INTERNATIONALE,  
A ÉTÉ CRÉÉE À SON PREMIER CONGRÈS LE 16 AVRIL 1992.*

*SES STATUTS ADOPTÉS AU PREMIER CONGRÈS ONT ÉTÉ PARTIELLEMENT MODIFIÉS  
ET COMPLÉTÉS AU DEUXIÈME CONGRÈS DE LA CGS, LE 22 SEPTEMBRE 1993, AU TROISIÈME CONGRÈS DE LA CGS,  
LE 18 SEPTEMBRE 1997 ET AU CINQUIÈME CONGRÈS (EXTRAORDINAIRE) DE LA CGS, LE 26 MARS 2004.*

*LES OBJECTIFS PRINCIPAUX DE LA CGS SONT LES SUIVANTS:*

*LA COORDINATION DES ACTIONS DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES DANS LE DOMAIN DE LA DÉFENSE  
DES DROITS SOCIAUX DES TRAVAILLEURS, DES ÉTUDIANTS ET DES RETRAITÉS;  
LA PROTECTION DES DROITS ET DES GARANTIES DE L'ACTIVITÉ DES SYNDICATS;  
LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOLIDARITÉ SYNDICALE INTERNATIONALE  
ET LA COORDINATION DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.*

*LA CGS RÉALISE SON ACTIVITÉ CONFORMÉMENT AUX NORMES UNIVERSELLEMENT RECONNUES  
DU DROIT INTERNATIONAL, SUR LES PRINCIPES DE L'AUTONOMIE TOTALE ET DE L'ÉGALITÉ EN DROITS  
ET EN OBLIGATIONS DES ORGANISATIONS AFFILIÉES.*

*LA CGS GROUPE ACTUELLEMENT LES CENTRALES SYNDICALES NATIONALES D'ARMÉNIE,  
D'AZERBAÏDJAN, DE BÉLARUS, DE GÉORGIE, DU KAZAKHSTAN, DE KIRGHIZISTAN, DE MOLDOVA,  
DE RUSSIE, DU TADJIKISTAN ET D'UKRAINE,  
AINSI QUE 28 UNIONS INTERNATIONALES SYNDICALES DE BRANCHE.*

*LA CGS EST OUVERTE POUR LA COOPÉRATION À TOUTE CENTRALE SYNDICALE  
INDÉPENDAMMENT DE SON AFFILIATION. D'AUTRE PART, L'ADHÉSION À LA CGS  
NE LIMITE PAS L'AUTONOMIE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.*

*LA CONFÉDÉRATION A LE STATUT D'OBSERVATEUR AUPRÈS DES ASSAMBLÉES INTERPARLEMENTAIRES DE LA CEI ET DE LA CEEA,  
DU CONSEIL DES CHEFS D'ÉTATS ET DES PREMIERS-MINISTRES DE LA CEI,  
DU COMITÉ ÉCONOMIQUE INTERÉTATIQUE DE LA CEI, ETC.*

*AU PLAN INTERNATIONAL, ELLE A LE STATUT CONSULTATIF RÉGIONAL DE L'OIT, DE L'ECOSOC ET DU DIP DE L'ONU.*

*LE CONGRÈS EST L'ORGANE SUPÉRIEUR DE LA CGS QUI EST CONVOQUÉ AU MOINS UNE FOIS TOUS LES CINQ ANS  
ET ENTRE LES DEUX CONGRÈS LE CONSEIL ET LE COMITÉ EXÉCUTIF.*

*LE CONTRÔLE FINANCIER EST EFFECTUÉ PAR LA COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER DE LA CGS.  
MIKHAILO CHAMAKOV EST LE PRÉSIDENT DE LA CGS, VLADIMIR SCHERBAKOV EST LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.*

**CHER LECTEUR,**

Le bulletin d'information de la CGS "Inform-Contact" est également diffusé par E-mail. En outre,  
les versions française et anglaise de notre publication sont disponibles sur notre site Internet:  
[www.vkp.ru](http://www.vkp.ru)